

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
Séance du 21 mars 2023

DÉLIBÉRATION
N° CEVE-2023-15-TSM-M-033

***relative au régime des études et contrôle des connaissances et compétences du
Diplôme Universitaire « Corporate Finance »***

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,
- Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,
- Vu la charte des examens en vigueur,
- Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,
- Vu la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire n°CFVU-2022-33 modifiant les conditions de réalisation des stages intégrés au cursus,
- Vu l'avis du Comité exécutif de l'Ecole de Management de Toulouse en date du 10 mars 2023.

Le Conseil des Études et de la Vie Étudiante, après en avoir délibéré, adopte le régime des études et les règles de contrôle des connaissances et compétences du Diplôme Universitaire « Corporate Finance ».

TITRE I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1 Objectif de la formation

Le Diplôme Universitaire « Corporate Finance » (DU-CF) est un diplôme d'excellence qui donne une double compétence dans la finance d'entreprise et la banque. L'objectif est de former des professionnels de la finance en tant qu'analystes financiers consultants avec une connaissance spécifique du secteur bancaire. Il permet aux étudiants de s'orienter et de construire progressivement un projet professionnel en finance dans un contexte international.

La formation est enseignée entièrement en langue anglaise.

ARTICLE 2 Accès à la formation

L'accès au Diplôme universitaire « Corporate Finance » est ouvert, sur sélection au regard de la capacité d'accueil, aux étudiants ayant validé les 60 crédits du Master 1 mention Finance de l'Ecole de Management de Toulouse.

Cette formation permet d'accéder aux enseignements du Master « Banking and asset management » de l'Université de Liège – HEC Liège et d'obtenir le diplôme correspondant.

ARTICLE 3 Organisation de la formation

Le Diplôme Universitaire Corporate Finance est organisé sur une année universitaire.

Le programme se déroule au sein du Master Banking and Asset Management à l'université de HEC Management School - Université de Liège (ULiège). Il est constitué de 12 unités d'enseignement. Si un ou plusieurs de ces enseignements ne sont pas proposés, les directeurs de programme se mettront d'accord pour déterminer un ou plusieurs cours alternatifs à suivre par les étudiants.

La maquette pédagogique de la formation est annexée à ce document.

ARTICLE 4 Mission professionnelle

Chaque étudiant doit effectuer une mission professionnelle à la fin du semestre 2 au sein d'une entreprise, dans un organisme à but non lucratif ou dans un organisme public (en Europe ou ailleurs). La réalisation de la mission professionnelle donne lieu au semestre 2, à la rédaction d'un mémoire écrit, évalué et soutenu oralement à ULiège. Les projets de mission professionnelle doivent obtenir l'accord des responsables du diplôme.

TITRE II - CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

ARTICLE 5 Session initiale

Les modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2 du DU-CF suivent les dispositions de l'arrêté du Master Banking and Asset Management de ULiège. Les enseignements du DU-CF font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'un examen final.

ARTICLE 6 Validation

Le DU-CF est décerné aux étudiants qui ont validé les semestres 1 et 2 à ULiège. Parallèlement le Master Banking and Asset Management sera décerné aux étudiants ayant validé l'intégralité des unités d'enseignement.

ARTICLE 7 Seconde session

Il est organisé une seconde session donnant aux étudiants la possibilité de valider les enseignements qui leur ont fait défaut. Cette seconde session est organisée sur le site de ULiège entre la mi-août et la mi-septembre.

TITRE III – VALIDATION ET DIPLOMATION

ARTICLE 8 Jury d'examen

Le jury d'examen délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiants, sur la base notamment des notes proposées par les examinateurs. Le jury d'examen est composé d'enseignants et/ou de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis, en raison de leurs compétences. Il est présidé par le responsable de la formation.

ARTICLE 9 Redoublement

Un seul redoublement peut être autorisé sur décision du jury à l'issue des semestres 1 et 2. L'étudiant redoublant conserve le bénéfice des unités d'enseignement acquises.

ARTICLE 10 Délivrance du diplôme

L'attribution du Diplôme Universitaire « Corporate Finance » donne droit aux mentions suivantes :

- PASSABLE à partir de 10/20
- ASSEZ BIEN à partir de 12/20
- BIEN à partir de 14/20
- TRES BIEN à partir de 16/20

Fait à Toulouse le 21 mars 2023
**Le Président du Conseil des Études et
de la Vie Étudiante**



Hugues KENFACK

PJ : annexes

Annexe 1 - Maquette des enseignements Diplôme Universitaire « Corporate Finance »

Semestres 3 et 4	Enseignement suivis à HEC Liège	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation
			Cours		
GEST3753-1	Business Ethics and CSR	4	24		1 travail de groupe (55%), examen écrit (30%) et formulaire d'évaluation par les pairs (15%)
	Master Thesis Methodology	2	12		
GEST1076-1	Seminar on Sustainability and Smart Territories	3	18		Examen écrit (50%) et étude de cas (50%)
LANG	Foreign Language	3	30		Varie suivant la langue et le niveau choisi
FINA0054-1	Fund Industry	5	30		Projet de groupe (50%), examen écrit à choix multiples (30%) participation (20%)
FINA0065	Advanced Corporate Finance and Modeling	5	30		1) Projet de buyout - évaluation de groupe (40%); 2) Participation active de l'étudiant aux travaux dirigés sur le cas d'acquisition (15%); 3) Contribution individuelle de l'étudiant au projet de groupe et à la présentation du projet (15%); 4) Examen écrit final (30%).
FINA0023-4	Financial Risk Management	5	30		Examen écrit (80%) et travail pratique (20%)
FINA0028-5	International Finance	5	30		Examen écrit, papier de séminaire
L'étudiant doit choisir un cours électif "Finance" parmi les cours des différents parcours					
FINA0085-1	Ethics, Regulation and Compliance in Finance	5	30		Examen oral (65%), participation (10%), travaux pratiques (25%)
FINA0058-1	Comptabilité approfondie et fiscalité	5	30		Etude de cas - synthèse du cours et QCM d'évaluation
FINA0086-1	Diagnostics approfondis de l'entreprise	5	30		Contrôle continu (40%), examen écrit et oral (60%)
FINA0060-1	Empirical Methods in Financial Markets	5	30		Rapport final (30%), présentation orale (50%), participation à des discussions de groupe (20%)
FINA0063-1	Financial Data Modeling and Analysis	5	30		Rapport final et présentation orale
FINA0064-1	Financial Risk Modeling	5	30		Présentation de groupe (35%), projet de programmation en groupe (15%), examen oral individuel (50%)
L'étudiant doit choisir un cours électif "Management" parmi :					
MARK0781-2	Strategic Marketing Seminar	5	30		Examen écrit à choix multiples (70%) et évaluation de groupe (30%)
GEST7001-1	International Management Seminar	4	24		Examen écrit
L'étudiant doit suivre les enseignements obligatoires suivants :					
GTFE0013-1	Thesis	18			
GSTG0014-3	Internship	10			
TOTAL		69 OU 70	259 OU 264		